

2538 Romont BE

PV

Assemblée bourgeoise -1- 2018
Jeudi 14 juin 2018 à 18h00
Cabane forestière
2538 Romont

Président : M. Kohler David
Secrétaire : Mme Henriksen Christine
Caissier : M. Voiblet Louis
Ayant-droit : 13

Le président souhaite la bienvenue à l'assemblée. Il annonce que l'assemblée bourgeoise a été convoquée par publication dans la Feuille d'avis du district de Courtelary no 18 du 11 mai 2018 avec l'ordre du jour dont il donne lecture, à savoir :

ORDRE DU JOUR :

1. Salutations et ordre du jour
2. PV de l'assemblée du 15.12.2017
3. Comptes 2017
4. Divers et imprévus

1. Salutations et ordre du jour

Le président salue l'assemblée et demande s'il y a des modifications à apporter à l'ordre du jour. Aucune modification n'étant demandée, c'est à l'unanimité que l'assemblée se reconnaît légalement constituée et accepte l'ordre du jour tel quel.

Le président demande si quelqu'un souhaite proposer un scrutateur. Y. Kohler se propose. Il est élu à l'unanimité. Il annonce 13 ayant droit.

2. PV de l'assemblée du 15.12.2017

Le président annonce qu'aucune opposition n'a été formulée et admet que le PV est accepté à l'unanimité avec remerciements à la secrétaire pour son travail.

3. Comptes 2017

Le président donne la parole au caissier qui distribue des exemplaires des comptes. Il lit le rapport préliminaire.

Le président déclare la discussion ouverte et émet quelques commentaires. Il demande s'il y a des questions. Ce n'est pas le cas. La secrétaire lit le rapport succinct de la fiduciaire Soresa. Les comptes sont approuvés à l'unanimité avec remerciements au caissier pour le travail tout au long de l'année.

2538 Romont BE

4. Divers et imprévus

- a) Antenne Swisscom : Il y a un projet pour l'installation d'une nouvelle antenne Swisscom sur l'ancien réservoir. La location va s'élever à CHF 5'000.- et le loyer de l'ancienne antenne va être adapté à ce prix.
- b) Parc éolien
Une assemblée pour un nouveau plan directeur est prévue cette année. Nous sommes dans le statut « en cours » et le projet de Romont fait partie des meilleurs.
- c) Restaurant de la montagne de Romont
Certains travaux devront être réalisés à la montagne de Romont. La toiture coule. Il y a un problème avec le chéneau à l'arrière du bâtiment. La glace le bouche et l'eau ne s'écoule plus normalement, mais coule à l'intérieur. Le parquet doit être refait.
- d) Chemin de la montagne
Les bordures doivent être refaites. Les frais seront partagés entre les 3 communes concernées.

Le président donne la parole à l'assemblée.

- 1. Christiane Kohler parle d'une promenade de Romont à Vauffelin. Il y a un chouette banc entre les 2 campings mais juste à côté d'une espèce de pataugeoire où les vaches peuvent s'abreuver. Il y a de la boue tout autour. Elle demande s'il ne serait pas possible de mettre cette pataugeoire plus loin du banc. A suivre.
- 2. Marcel demande si on ne peut pas signaler la cabane forestière un peu mieux ? Ne pourrait-on pas mettre un panneau de l'autre côté de la route, fixé au réverbère ? Il faudra se renseigner à l'office de la circulation si c'est autorisé ? A suivre.

La parole n'étant plus demandée, le président clôt la séance à 19h44 heures.

Pour l'Assemblée bourgeoise de Romont

David Kohler
Président

Christine Henriksen
Secrétaire